

Gauré - Au fil de l'eau

Bulletin d'information du conseil municipal n°131

■ RECENSEMENT MILITAIRE

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire), chaque Français, fille ou garçon, doit effectuer son recensement citoyen ou militaire, à la mairie de son domicile et présenter une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et le livret de famille.

Il vous permettra, en particulier, d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans.

Dans la pratique, vous avez jusqu'à vos 25 ans pour vous faire recenser, mais cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'Etat (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire.

■ TRANSPORTS SCOLAIRES RENTREE 2022/2023 (RAPPEL)

Inscription aux transports scolaires régionaux du 13 juin au 31 juillet 2022

L'inscription des élèves haut-garonnais pour la rentrée scolaire 2022/2023 au service de transport scolaire (hors métropole toulousaine - Tisséo) se fait auprès de la Région Occitanie.

En Occitanie, les transports scolaires sont gratuits pour toute inscription avant le 31 juillet des élèves de la maternelle au lycée, qu'ils soient internes ou externes, dès lors qu'ils répondent aux conditions prévues par le règlement des transports scolaires.

La gratuité ne dispense pas de l'inscription, elle permet notamment de dimensionner les services de transport à déployer dans les territoires.

Les élèves doivent obligatoirement s'inscrire sur www.lio.laregion.fr du 13 juin au 31 juillet 2022.

A compter du 1^{er} août, une participation forfaitaire exceptionnelle aux frais de transport scolaire pour inscription tardive de 25€ sera demandée aux familles.

L'inscription se fait automatiquement entre l'élève et le Service Régional des Mobilités – Haute-Garonne de la Région Occitanie et l'élève recevra désormais par courrier postal sa nouvelle carte de transport scolaire. Vous n'aurez donc plus à récupérer vos cartes de transport scolaire au secrétariat de mairie.

■ SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat sera fermé du 8 au 28 août.

▪ **PIQUE-NIQUE COMMUNAL**

Dimanche 11 septembre à 12h00 sur la place de la mairie.

Ce " pique-nique " est l'occasion de se retrouver **tous ensemble** pour partager un moment, se parler et ainsi mieux faire connaissance au sein de notre village.

Organisation :

- les participants apportent leurs assiettes, verres et couverts, leur déjeuner et plus s'ils veulent partager
- le conseil municipal met en place les tables et les chaises, et **offre l'apéritif**

En cas de mauvaise météo, nous nous replierons dans la salle des fêtes.

Venez nombreux afin de perpétuer ce traditionnel pique-nique.

▪ **APPLICATION PANNEAU POCKET (RAPPEL)**

La mairie de Gauré se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile « PanneauPocket », pour renforcer la communication et le lien social.

Ce système simple et efficace permet de prévenir **instantanément** les citoyens à chaque **alerte et information de la Mairie**, par le biais d'une notification sur vos smartphones ou tablettes.

L'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer « PanneauPocket » sur votre smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

L'application est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

Vous pouvez donc dès à présent télécharger gratuitement l'application sur votre smartphone, tablette ou ordinateur et vous abonner à Gauré (31590). Vous recevrez une notification à chaque information publiée par la mairie.

▪ **ENQUETE MOBILITE SUR L'AIRE URBAINE TOULOUSAINE**

Tisséo Collectivités, autorité organisatrice de la mobilité urbaine et la Région Occitanie, autorité organisatrice de la mobilité régionale, réalisent avec le soutien de l'Etat et du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, une enquête sur les déplacements effectués par les résidents du bassin de vie toulousain. Cette enquête se déroulera entre les mois de juillet 2022 et mars 2023.

Certains ménages seront tirés au sort, c'est pourquoi, nous souhaitons vous informer en amont de son déroulement.

Dans le respect du cadre défini par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les fichiers constitués et les exploitations réalisées seront rendus totalement anonymes et toutes les informations nominatives détruites en fin d'enquête.

▪ **ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DES FETES**

Le comité des fêtes serait honoré de votre présence à son assemblée générale qui aura lieu **le lundi 5 septembre à 20h30**, à la mairie.

▪ **FETE LOCALE**

Le comité des fêtes aura le plaisir de vous accueillir les 1 et 2 octobre, petits et grands, pour partager des moments de convivialité (manèges, pétanque, bal, repas...).

Le programme détaillé de la fête sera distribué dans les boîtes aux lettres au mois de septembre.

▪ **COURS DE GYM POUR ADULTES**

Les cours de renforcement musculaire et cardio pour adultes auront lieu les mercredis de 19h30 à 20h30, dans la salle des fêtes.

Exceptionnellement, le 1^{er} cours aura lieu le lundi 12 septembre de 19h30 à 20h30.

Florian Blain vous aidera à acquérir ou conserver force et souplesse dans une ambiance chaleureuse. Pour les personnes ayant des problèmes articulaires, de dos..., il adaptera les mouvements en conséquence et proposera des alternatives.

Les cours seront différents d'une séance à l'autre et agrémentés par l'utilisation de matériel fourni par le comité des fêtes (élastibands, lests pour poignets et chevilles, steps, ballons...).

Cours d'essai gratuits le lundi 12/09 et le mercredi 21/09 de 19h30 à 20h30.

Venez avec de bonnes chaussures de sport, un tapis de sol, une serviette de toilette et une bouteille d'eau.

Tarif de la cotisation annuelle : 130€ (nombre de places limité)

Pour tout renseignement, contactez le 06.82.53.67.09.